

**ARRONDISSEMENT DU HAUT DADOU
COMMUNE DE MIOLLES**

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 5 avril 2025 à 9 h 30.
Le Conseil Municipal de Miolles, légalement convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de VIEULES Thierry, Maire.

Étaient Présents :

ASTOULS Thierry, BOUSQUET Samuel, CAVAILLES Joël, HOAREAU Muriel, GUY Robert, MAUDUIT Claude, SALARINO Serge.

Absents ou excusés :

DUMAS Alain, PERICHON Lise, SOUYRIS Marie-Renée

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents 8

Votants 8

Secrétaire de séance : ASTOULS Thierry

Procuration :

Del 2025/20 : Tarif de l'eau et de l'assainissement :

Monsieur le Maire propose de faire évoluer les tarifs du budget eau et assainissement. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivant pour l'année 2025 :

	Eau	Assainissement
Abonnement	70 €	30 €
Prix au m3	1.21 €	0.25 €
Branchement compteur résidence principale	490 €	350 €
Branchement compteur résidence secondaire	950 €	

Ainsi fait et délibéré

Les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire

Thierry ASTOULS

Le maire

Thierry VIEULES

